

UVSQ

université PARIS-SA

PROJET PERSONNEL D'ETUDES ET D'INSERTION - (PPEI)

Niveau d'étude :	La validation du PPEI se fait en troisième année.
Nombre d'ECTS :	6 ECTS
Période de réalisation :	Le PPEI peut se réaliser entre le semestre 1 et le semestre 6 de la Licence.

Objectif

» Promouvoir l'autonomie et l'ouverture des étudiants dans des champs dépassant le cadre des matières enseignées. Les projets peuvent concerner aussi bien le champ

juridique, de la justice ou plus généralement l'espace public. Chaque étudiant choisit et propose donc le projet qui constituera son PPEI.

Informations spécifiques

Rendez-vous sur la page spécifique à votre formation :

- » Projet Personnel d'Etudes et d'Insertion - Droit et Droit / Langue
- » Projet Personnel d'Etudes et d'Insertion - Science Politique